



NOUVELLES INSCRIPTIONS 2022/2023
PRATIQUES D'ENSEMBLES (MINEURS ou MAJEURS)

Nom :

Prénom :

Féminin Masculin

Date de Naissance :

Si mineur,
Niveau scolaire rentrée 2022-2023:

École fréquentée :

Responsable légal pour toute correspondance (facturation, informations générales de l'école, informations relatives à l'élève, etc) :

M. Mme M. Mme

Nom et Prénom :

Adresse postale :

CP : Ville :

Profession :

Téléphone de contact :

Adresse mail de contact :

Autre responsable ou personne à contacter :

M. Mme

Nom et Prénom :

Adresse postale si différente :

CP : Ville :

Téléphone de contact :

Profession :

Adresse mail de contact :

CHOIX DE LA PRATIQUE COLLECTIVE

Accessible aux débutants :	Accessible à partir de 4/5 ans de pratique & adultes :
<input type="checkbox"/> ensemble à vents junior	<input type="checkbox"/> ensemble à vents
<input type="checkbox"/> ensemble à cordes junior	<input type="checkbox"/> ensemble à cordes
<input type="checkbox"/> atelier transdisciplinaire	<input type="checkbox"/> musiques anciennes
<input type="checkbox"/> chorale enfant	<input type="checkbox"/> atelier musiques actuelles Niveau 1
<input type="checkbox"/> atelier de technique vocale	<input type="checkbox"/> atelier musiques actuelles Niveau 2
	<input type="checkbox"/> atelier Jazz
	<input type="checkbox"/> chorale adulte (à partir de 16 ans)
	<input type="checkbox"/> atelier de technique vocale
	<input type="checkbox"/> Accompagnement au projet personnel

TARIFS ET MODES DE RÈGLEMENT

	Auray	Brec'h, Pluneret	Autres communes
Ateliers de Technique Vocale	305 €	305 €	427 €
Pratiques collectives Jeunes (tarif réduit)	120 €	120 €	134 €
Pratiques collectives Adultes (tarif normal)	154 €	154 €	175 €

Pour bénéficier du tarif Auray, **merci de fournir un justificatif** : une facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe de moins de 3 mois

Réductions :

Tarif Jeunes : accordé à tous les mineurs, aux étudiants, bénéficiaires de minima sociaux, aux personnes justifiant d'un quotient familial CAF inférieur ou égal à 914 €, **sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois.**

Gratuité :

Aux usagers étant inscrits et ayant réglé leur inscription à deux pratiques collectives, la gratuité est accordée si ils souhaitent suivre d'autres pratiques collectives (sous réserve de places disponibles).

**Règlement des droits d'inscription
à effectuer auprès de l'Administration de l'École de musique
avant le 30 octobre 2022**

Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public

En cas d'abandon, le paiement reste dû pour l'année entière

MODALITÉS

Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur de l'école et engagement annuel.

Tout désistement donnera lieu au paiement intégral de l'année scolaire.

Début des cours : lundi 12 septembre 2022

Journée portes ouvertes : samedi 3 septembre 2022 14h-17h

Retrouvez-vous au forum des associations samedi 3 septembre 10h-13h – Gymnase de la Forêt

Je soussigné(e) M, Mme
représentant légal de

- **certifie l'exactitude des renseignements fournis.**
- **m'engage personnellement à suivre le travail** de mon enfant et à le soutenir dans ses efforts.
- **accepte les dispositions du règlement intérieur** : l'inscription comprend la participation aux activités prévues par l'établissement et particulièrement aux pratiques collectives.
- **m'engage à avertir le professeur ou l'administration et justifier toute absence** de mon enfant à l'un de ses cours. Toute absence doit rester exceptionnelle.
- **m'engage à régler les frais de scolarité annuels** (*Toute année scolaire commencée donnera lieu à son paiement intégral*).
- **m'engage à avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et à le respecter.**
- **m'engage à assurer la garde et la surveillance** de mon enfant jusqu'à sa prise en charge par le professeur ainsi qu'à l'issue du cours ou de sa participation à une pratique collective.
- **autorise l'Administration** ou le(s) professeur(s) de l'École de Musique à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident ou de problèmes de santé à caractère urgent.

J'accepte / Je n'accepte pas que l'école me transmette des informations (**absences de professeurs**) par sms.

En cas d'urgence

Nom du médecin traitant : Tél :
Observations médicales à porter à la connaissance de l'équipe pédagogique : (allergies)

.....

**Fait à Auray, le/..../.....
 Inscription certifiée conforme**

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'école de musique d'Auray dans le but de suivre la scolarité de l'élève, de vous contacter pour vous apporter toute information nécessaire au bon déroulement des études, des projets et des animations de l'école. La base légale du traitement est l'intérêt légitime de la structure. Les données collectées ne seront communiquées qu'aux seuls destinataires suivants : Trésor Public ou services municipaux de la ville d'Auray. Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans, permettant l'impression d'attestation de scolarité si nécessaire.
 Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, par courriel à courrier.mairie@ville-auray.fr. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.



Je soussigné(e), (*nom et prénom du parent/tuteur légal*)

Nom.....Prénom.....

Domicilié :

Téléphone : Courriel :

Autorise, à titre gratuit, la Ville d'Auray et l'Ecole municipale de Musique d'Auray, dans le cadre de la valorisation des projets menés et dans le but de répondre aux besoins de communication :

- à photographier, filmer et/ou enregistrer la voix de l'enfant :
(*nom-prénom de l'enfant*)
- à effectuer un montage, reproduire, adapter et exploiter les images/enregistrements, sur lesquelles figure cet enfant
- à diffuser ces images/voix sur les supports suivants :
 - projections à but non lucratif
 - affiches, plaquettes et tracts divers de l'Ecole municipale de Musique d'Auray
 - plaquette de saison de la Direction de l'Action Culturelle / Ville d'Auray
 - site internet www.auray.fr
 - communication sur internet (newsletter, agendas en ligne,...) et réseaux sociaux
 - chaine Youtube de la Ville d'Auray et de l'Ecole municipale de Musique d'Auray
 - magazine, lettre, agenda municipaux (Vivre Auray)
 - presse et médias

La diffusion est par conséquent nationale voire internationale. L'exploitation concerne une période de 5 ans, à compter de la date du 1er janvier 2022. A l'issue de cette période, une nouvelle autorisation sera demandée.

La Ville d'Auray et l'Ecole municipale de Musique d'Auray s'engagent à ne pas céder ces images/enregistrements à un tiers.

Je m'engage à ne pas tenir responsable la Ville d'Auray et l'Ecole municipale de Musique d'Auray, ainsi que ses représentants et tout personne agissant avec sa permission, pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à : Ecole municipale de Musique d'Auray - 43 rue Joseph-Marie Barré 56400 Auray.

Je déclare être compétent(e) à signer cette autorisation. J'accepte la présente autorisation et renonce à toute contrepartie financière.

Fait à....., le.....

Signature



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE ET/OU LA VOIX MAJEUR

Je soussigné(e),

Nom.....Prénom.....

Domicilié :

Téléphone : Courriel :

Autorise, à titre gratuit, la Ville d'Auray et l'Ecole municipale de Musique d'Auray, dans le cadre de la valorisation des projets menés et dans le but de répondre aux besoins de communication :

- à me photographier, filmer et/ou enregistrer ma voix
- à effectuer un montage, reproduire, adapter et exploiter les images/enregistrements, sur lesquelles je figure
- à diffuser ces images/voix sur les supports suivants :
 - projections à but non lucratif
 - affiches, plaquettes et tracts divers de l'Ecole municipale de Musique d'Auray
 - plaquette de saison de la Direction de l'Action Culturelle / Ville d'Auray
 - site internet www.auray.fr
 - communication sur internet (newsletter, agendas en ligne,...) et réseaux sociaux
 - chaine Youtube de la Ville d'Auray et de l'Ecole municipale de Musique d'Auray
 - magazine, lettre, agenda municipaux (Vivre Auray)
 - presse et médias

La diffusion est par conséquent nationale voire internationale. L'exploitation concerne une période de 5 ans, à compter de la date du 1er janvier 2021. A l'issue de cette période, une nouvelle autorisation sera demandée.

La Ville d'Auray et l'Ecole municipale de Musique d'Auray s'engagent à ne pas céder ces images/enregistrements à un tiers.

Je m'engage à ne pas tenir responsable la Ville d'Auray et l'Ecole municipale de Musique d'Auray, ainsi que ses représentants et tout personne agissant avec sa permission, pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à : Ecole municipale de Musique d'Auray - 43 rue Joseph-Marie Barré 56400 Auray.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer cette autorisation en mon propre nom. J'accepte la présente autorisation et renonce à toute contrepartie financière.

Fait à....., le.....

Signature